

1111 0800
+ P. Perin



RÉGION
NORMANDIE

LE PRÉSIDENT

MONSIEUR GREGOIRE MARLOT
DIRECTEUR TERRITORIAL
SNCF RESEAU
DIRECTION GENERALE ILE DE FRANCE
CAMPUS RIMBAUD
10 RUE CAMILLE MOKE
CS 80001
93212 SAINT DENIS

Rouen, le **12 AOUT 2024**

Objet du dossier : Optimisation de l'avant-gare de Paris
Saint Lazare – contribution à la concertation

Votre dossier n° D24-06276 est suivi par
Benjamin PIETRUSZEWSKI
02 35 52 31 74 / benjamin.pietruszewski@normandie.fr
Direction Mobilités et Infrastructures
Service Infrastructures et Etudes

Monsieur le Directeur Territorial,

Dans le cadre de la phase de concertation pour le projet d'optimisation des accès à l'avant-gare de Paris Saint-Lazare, la Région Normandie, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités tient à signifier par le présent courrier son appui à la réalisation du projet.

L'accès à la gare de Paris Saint-Lazare souffre aujourd'hui, entre autres, d'un cisaillement des voies ferroviaires entre des trains normands et des trains franciliens. Ces cisaillements sont sources d'incidents et retards et obèrent fortement la robustesse de l'exploitation de ce secteur. En cas d'incident (congestion, retard...), la régularité des trains normands et franciliens s'en trouve très impactée. Pour supprimer ce point noir extrêmement impactant des lignes Paris-Le Havre et Paris-Cherbourg et décongestionner ce nœud en gare Saint Lazare, un saut de mouton est en projet.

Ce saut de mouton est envisagé sur le foncier ferroviaire, à Clichy en avant gare de Paris Saint-Lazare. Le projet consistera en un ouvrage de type "bowstring" ou une structure béton dont la mise en service est envisagée à l'horizon 2033. Il permettrait de séparer les flux, réduire la propagation des incidents et faciliter l'accès des trains normands aux quais longs de Paris Saint Lazare et le développement du trafic. Il permettrait de simplifier et d'améliorer le parcours des voyageurs.

La Région Normandie juge que la séparation des flux en avant-gare est indispensable pour le devenir de l'axe ferroviaire et l'optimisation de l'exploitation du système ferroviaire de Saint-Lazare.

La Région est également attentive à ce que les travaux puissent se dérouler en maintenant l'intégralité de l'offre ferroviaire existante, à l'exception des week-ends et semaines de travaux indispensables au raccordement définitif et à la mise en service.

.../...

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95



Enfin, je tiens à souligner que la Région Normandie cofinance avec l'Etat et l'Union Européenne les études en cours. D'ores et déjà, afin de ne pas retarder le projet et d'en faciliter sa réalisation, un collectif des grandes collectivités normandes, Départements et agglomérations, réunies autour de la Région, prévoit de contribuer de manière volontariste au financement des travaux à venir si la Région Ile de France, tout autant bénéficiaire du projet, ne compromet pas le projet et y contribue également à proportion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Territorial, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping curve that starts on the left, rises to a peak, and then descends to the right, ending in a small vertical stroke.

Hervé Morin